

AGRESSION D'UNE VIOLENCE EXTRÊME !!!

CP AVIGNON-LE PONTET

Le Pontet, le 10 février 2024.

Ce vendredi 09 février vers 17h00 lors du retour des détenus à l'issue du dernier tour de parloir famille sur la MAH1 (Maison d'arrêt 1), un détenu connu pour des faits de violence, s'en est pris physiquement à deux de nos collègues en assenant **un coup de tête d'une EXTRÊME VIOLENCE** à l'officier de bâtiment et de **NOMBREUX coups de poing au visage du gradé qui a tenté de s'interposer.**

Ce « FOU FURIEUX » a disjoncté lorsque l'officier et le gradé l'ont informé qu'une fouille de cellule avait été effectuée suite à un signalement extérieur. Divers objets illicites ont été découverts tels que deux seringues, des anabolisants, une paire de gants coqués, une arme artisanale, un téléphone, un sachet contenant une poudre blanche non identifiée... De plus, cet agresseur exerçait des violences sur son codétenu et ce dernier a dû être changé de cellule pour sa protection.

Ce « FOU FURIEUX » a été placé au quartier disciplinaire et nos collègues ont été conduits à l'hôpital.

RÉSULTATS : FRACTURE du nez avec 6 points de suture pour l'un et TRAUMATISME crânien pour le second.

TOTAL SOUTIEN A NOS COLLÈGUES AGRESSÉS de façon IGNOBLE pour avoir fait leur travail !!

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice** **REMERCIÉ** l'ensemble des personnels présents sur l'intervention et les **FÉLICITE** pour leur professionnalisme.

L'ensemble du Bureau Local **UFAP-UNSa Justice** a une pensée toute particulière pour nos collègues et amis blessés ainsi qu'aux familles des victimes. Ces agressions ont souvent des répercussions traumatisantes pour les proches.

L'**UFAP-UNSa Justice** **CONDAMNE** cette violence quotidienne et grandissante qui touche les personnels. La multiplication de détenus aux profils dangereux et violents ne fait qu'accentuer les risques inhérents à notre métier.

L'**UFAP-UNSa Justice** **CONDAMNE** cet acte odieux et exige de la direction la plus grande fermeté lors du passage de ce « voyou » en CDD ainsi que des sanctions disciplinaires et pénales à la hauteur de ses actes et son **TRANSFERT immédiat après sa peine de QD.**

L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne...

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice.**